



UNIVERSITE DE BOURGOGNE
ELECTIONS UNIVERSITAIRES CA, CFVU, CR

Mardi 4 et Mercredi 5 Février 2020

ARRETE DE COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE

Le Président de l'université :

- Vu le code de l'Education notamment les articles L. 719-1 à L. 719-2 et D. 719-1 et suivants du code de l'éducation ;

- Vu l'arrêté électoral portant organisation des élections des conseils centraux du Président de l'université de Bourgogne en date du 11 Décembre 2019 ;
nomme les Présidents et les membres des bureaux de vote comme suit :

Bureau de vote	Localisation du ou des bureau(x) de vote	Président(s) du ou des bureau(x) de vote	Personne responsable de la pose des scellés
Maison de l'université de Bourgogne	Hall de la maison de l'université	Aain Hellen	Anne Racine-Dahoui - Laurence Bronner - Colette Schmitt
UFR Droit, Sciences Economique et Politique/ Institut d'administrations des entreprises (IAE)	Salle conseil de droit Léo Hamon R11	Alexis Maggs	Catherine Corseret
UFR Droit Nevers (pour personnels)	Isat salle examens - 1er étage	Bruno MARTIN	Régine LACOUR
UFR Droit Nevers (pour les usagers uniquement)	RDC secrétariat licences - bureau 12	André DAUTERIBES	Hanaé BOBET
UFR Lettres et Philosophie / Langues et Communication / Sciences Humaines	Bâtiment Droit-Lettres - Rez de chaussée Salle Maurice COZIAN	Henri GARRIC	Virginie LASQUILLIARIAS - Karine DELASSELLE



UNIVERSITE DE BOURGOGNE
ELECTIONS UNIVERSITAIRES CA, CFVU, CR

Mardi 4 et Mercredi 5 Février 2020

ARRETE DE COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE

Le Président de l'université:

- Vu le code de l'Éducation notamment les articles L. 719-1 à L. 719-2 et D. 719-1 et suivants du code de l'éducation ;
 - Vu l'arrêté électoral portant organisation des élections des conseils centraux du Président de l'université de Bourgogne en date du 11 Décembre 2019 ;
- nomme les Présidents et les membres des bureaux de vote comme suit :

Bureau de vote	Localisation du ou des bureau(x) de vote	Président(s) du ou des bureau(x) de vote	Personne responsable de la pose des scellés
UFR Sciences et Techniques	Salle du Conseil	Francois BLAIS	Hatim LAGRIMI
UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement	Bâtiment Gabriel- Salle du conseil W. Maathai- 1er étage	Pierre PELLENNARD	Martine CLERGÉ
UFR STAPS	SALLE R43 en face de l'amphithéâtre SANTONA	Lionel CROGNIER	Tania CARNET
Institut universitaire de la vigne et du vin (IUVV)	Bibliothèque de l'IUVV	Marcelle ADRIAN	Christine MARCET
UFR Sciences de Santé	salles R07-R08-R09 Bât 1 - RDC - UFR des sciences de santé	Frédéric HUET	Christine TOURNAY-DUPONT

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
ELECTIONS UNIVERSITAIRES CA, CFVU, CR

Mardi 4 et Mercredi 5 Février 2020

ARRETE DE COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE

Le Président de l'université:

- Vu le code de l'Éducation notamment les articles L. 719-1 à L. 719-2 et D. 719-1 et suivants du code de l'éducation ;

- Vu l'arrêté électoral portant organisation des élections des conseils centraux du Président de l'université de Bourgogne en date du 11 Décembre 2019 ;
 nomme les Présidents et les membres des bureaux de vote comme suit :

Bureau de vote	Localisation du ou des bureau(x) de vote	Président(s) du ou des bureau(x) de vote	Personne responsable de la pose des scelles
École supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux et en infotronique (ESIREM)	Salle GR07	Albert DIPANDA	Khadija JOURANI
IUT Dijon-Auxerre	Site de Dijon - Bâtiment "Bloc Central" - Salle R31	Patrick DANAUDIERE	Denys MARTRE
Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT)	salle d'examens 1er étage	Bruno MARTIN	Régine LACOUR
IUT du Creusot	salle d'examen mesures physiques	Nicolas LEUCA	Linda BEAUJARD
Centre Condorcet Le Creusot	Grande salle de réunion Condorcet	Raphael LECA	Valérie LAGRANDE
Auxerre Site des Plaines de l'Yonne	Bâtiment GCCD/UFR - Salle 118	David JOANNIC	Angélique COLAS
IUT Chalon-sur-Saône	Salle d'examens (bloc central)	Gianni PHILLON	Virginie JACQUET



UNIVERSITE DE BOURGOGNE
ELECTIONS UNIVERSITAIRES CA, CFVU, CR

Mardi 4 et Mercredi 5 Février 2020

ARRETE DE COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE

Le Président de l'université:

- Vu le code de l'Education notamment les articles L. 719-1 à L. 719-2 et D. 719-1 et suivants du code de l'éducation ;
 - Vu l'arrêté électoral portant organisation des élections des conseils centraux du Président de l'université de Bourgogne en date du 11 Décembre 2019 ;
- nomme les Présidents et les membres des bureaux de vote comme suit :

Bureau de vote	Localisation du ou des bureau(x) de vote	Président(s) du ou des bureau(x) de vote	Personne responsable de la pose des scellés
INSPE - Site de Dijon - Bâtiment Chabot Charry	Secrétariat du Département Denis Diderot - bureau E12 - 1er entresol	Véronique PARISOT	Jean-Philippe THONY
INSPE - Site Dijon - Bâtiment Charles Dumont	Salle 53 (RDC)	Caroline COMMUNAUDAT- HUDELOT	Pierre PETIT
INSPE-Site Mâcon	Salle de réunion Bât. A (RDC)	Aurélien VAROT	Évelyne GAILLARD

A. DION,

Le 9 Janvier 2020,

Le Président de l'université de
Bourgogne,

Alain Bonnin